

Réf: Dossier 452737

Avis de constitution

SOCIETE « PROTAK SARLU »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE SICOGLI, Lot 497, Ilot
K

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 15/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PROTAK SARLU »

Objet : LE TRANSPORT D'HYDROCARBURE, DE MARCHANDISES ET DE PERSONNES, LE BTP LA VENTE DES FOURNITURES ET MOBILIERS DE BUREAUX? LA VENTE DE CONSOMMABLES ET DE MATERIELS INFORMATIQUES, LA VENTE DE MATERIELS MEDICAUX, DE PRODUITS COSMETIQUES ET VESTIMENTAIRES? LA VENTE DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI), ENTRETIEN DE BUREAUX ET D'ESPACES VERTS, ORGANISATION DE CEREMONIES ET LA RESTAURATION

L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS LES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES-L'EMPRUNT DE TOUTE SOMME AUPRES DE TOUS LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILIT2 DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX-LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE-LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTES LES SOCIETES EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEES-ET GENERALEMENT', TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (30,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE SICOGLI, Lot 497, Ilot K

Dirigeant(s) Mlle KANTE KARIDJA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11649 du 19/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71552/GTCA/RC/2025 du 19/11/2025

